Budget rectificatif 5/2020: maintien du soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil en réponse à la crise syrienne en Jordanie, au Liban et en Turquie

2020/2092(BUD) - 10/07/2020 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 557 voix pour, 72 contre et 59 abstentions, une résolution approuvant la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 5/2020 de l'Union européenne pour l'exercice 2020 - Poursuite du soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil en réponse à la crise syrienne en Jordanie, au Liban et en Turquie.

Le Parlement a approuvé la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif (PBR) n° 5/2020. Le PBR tel que présenté par la Commission vise à :

- allouer 100 millions d'euros en crédits d'engagement et de paiement au titre du soutien à la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil en Jordanie et au Liban ;

- allouer 485 millions d'euros en crédits d'engagement et 68 millions d'euros en crédits de paiement pour assurer la poursuite de l'aide humanitaire d'urgence aux réfugiés en Turquie.

Pour rappel, la Commission a proposé d’allouer 100 millions d'euros en nouveaux crédits d'engagement et de paiement pour financer des projets dans les domaines de l'accès à l'éducation, du soutien aux moyens de subsistance et de la fourniture de services de santé, d'assainissement, d'eau et de traitement des déchets et de protection sociale aux communautés d'accueil et aux réfugiés (réfugiés syriens et réfugiés palestiniens de Syrie) en Jordanie et au Liban.

Elle a également proposé d’allouer 485 millions d'euros en crédits d'engagement pour financer la poursuite des deux principales actions de soutien humanitaire de l'Union en Turquie, le filet de sécurité sociale d'urgence (ESSN) et les transferts conditionnels en espèces pour l'éducation (CCTE), et d’allouer 68 millions d'euros en crédits de paiement afin de couvrir le préfinancement au titre des CCTE en 2020.

L'ESSN fournit des transferts mensuels d'argent liquide à quelque 1,7 million de réfugiés et devrait être à court d'argent en mars 2021 au plus tard. La Commission a proposé d’allouer 400 millions d'euros pour le prolonger jusqu'à la fin de 2021.

De nombreuses questions complexes, telles que la révision des critères de ciblage et la mise en œuvre de la transition stratégique vers la programmation du développement, nécessitent une consultation et une coordination en temps utile avec les autorités turques et les partenaires de mise en œuvre. La CCTE fournit des espèces aux familles de réfugiés dont les enfants vont à l'école au lieu de travailler. Étant donné que le contrat actuel se termine en octobre 2020, la Commission a proposé de fournir 85 millions d'euros pour permettre au programme de fonctionner pendant une année supplémentaire et jusqu'à la fin décembre 2021.